

Ain : « Vis ma vie d'élus »

par [Carole Muet](#)



Partager le quotidien des élus et élues est une façon de changer les regards. Car au-delà des compétences et des mandats, il y a des visages, des « artisans » du commun, des parcours et surtout, un engagement et la volonté de faire avancer le collectif.

Observer, écouter, partager : c'est en immersion que l'on appréhende pleinement les réalités de l'engagement politique, qu'il soit communal, départemental, régional ou parlementaire. Le thème « Vis ma vie d'élus » s'est imposé naturellement, dans la continuité d'une démarche entreprise il y a quelques années. À l'époque, j'avais accompagné pendant une semaine un vice-président du conseil général de l'Isère (devenu depuis conseil départemental), découvrant les coulisses d'un mandat souvent discret mais essentiel.

Cette première incursion m'a donné envie d'élargir le regard, en renouvelant l'expérience auprès de responsables publics incarnant

toute la diversité des fonctions électives. Une initiative qui résonne fortement auprès des élus comme des chefs d'entreprise, tous concernés par les dynamiques locales, les logiques de coopération institutionnelle et les enjeux de gouvernance territoriale.

En explorant les réseaux sociaux, j'ai découvert que plusieurs communes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) proposent désormais à leurs habitants de partager, le temps d'une journée, le quotidien de leurs élus. Une initiative originale, qui vise à renforcer le lien démocratique en permettant à chacun de mieux comprendre les rouages de l'action municipale et les responsabilités qu'elle implique.

Dans les pas du président du Département

Période électorale ou pas, comprendre le rôle des élus départementaux permet de mieux saisir les articulations entre les différents niveaux de décision et d'anticiper les défis à venir pour les communes. L'action de Jean Deguerry à la tête du Département de l'Ain illustre les dynamiques de coopération territoriale qui structurent la vie locale.

Pour cette journée d'immersion, rendez-vous est donné le mercredi 17 septembre, en démarrant par une visite au sein de l'entreprise familiale MédiaFrance, spécialiste de l'audiovisuel et Concept Son. Il est 8 h 30. Nous voilà sur la commune de Péronnas, à la découverte des coulisses de cette « *pépite de l'audiovisuel de l'Ain* », selon le président départemental. Accueilli par Claire Ollivier et Marc Ollivier, et leur équipe, Jean Deguerry a foulé le studio fond vert et de la réalité virtuelle, « *qui ouvre la possibilité à ces entrepreneurs de créer des univers audiovisuels entièrement conçus* ».

À 10 heures, cap sur le site de la Madeleine pour visiter les nouveaux bureaux du « Pôle Bresse » du Département de l'Ain. En tant qu'observatrice, j'ai eu le privilège de participer à cette visite où Jean Deguerry était rejoint par des vice-présidents et conseillers départementaux. Découvrir le Pôle Bresse de l'intérieur, échanger avec les agents territoriaux, observer les interactions entre élus et

les équipes, autant de moments qui donnent à voir une gouvernance résolument tournée vers l'efficacité.

Pour Jean Deguerry, *« ce lieu incarne pleinement la modernisation de notre administration. Il regroupe près de 190 agents issus de directions auparavant dispersées, et s'inscrit dans une stratégie globale de rationalisation immobilière. À terme, nous passerons de 13 à 3 sites principaux, pour plus de cohérence, d'efficacité et de lisibilité de l'action publique »*.

Un rythme soutenu

La journée se poursuit à un rythme soutenu, ponctuée de visioconférences, de temps d'échange avec les élus de son exécutif et de séquences de coordination avec le directeur général des services, le chef de cabinet et la direction de la communication.

À partir de 17 h 30, rendez-vous au Domaine de la Garde, à Bourg-en-Bresse, pour le lancement officiel de la démarche : « Dessinons l'attractivité de l'Ain ». Une soirée stratégique, en présence d'acteurs économiques, d'élus et de partenaires institutionnels, qui vient clore une journée dense et engagée. Cette journée « type » s'est achevée peu après 21 heures. Un marathon au plus près des projets, des réalités locales et des dynamiques économiques. Au-delà de cette immersion, c'est chaque semaine que Jean Deguerry visite une entreprise. Des visites de canton sont également programmées pour permettre la rencontre avec les acteurs économiques et les échanges avec les élus locaux.

La place des femmes

En 2014, Isabelle Maistre est élue pour la première fois, adjointe en charge des travaux de Bourg-en-Bresse. *« Aux premières réunions, on a cru que j'étais la secrétaire, se souvient-elle. Et ça duré quelques semaines. »* Un mandat plus tard, où en est-on ? *« Aujourd'hui, en politique, les choses vont mieux puisque dans les échelons locaux, il y a plus d'élues municipales »*, raconte Isabelle Maistre qui est, depuis 2020, 1^{re} adjointe déléguée à la Transition écologique et aux Espaces publics et vice-présidente de Grand Bourg Agglomération déléguée aux transports et aux mobilités.

« Mais même là où il y a des femmes, elles sont principalement cantonnées à la petite enfance, à l'éducation, un peu au logement ou à l'action sociale. Nous sommes encore dans une culture très genrée de ce qu'une femme peut mener ou non comme politique publique. » En fin de premier mandat et au cours du second elle a, comme elle le dit joliment, *« accédé à la maternité »*. Avant d'être maman, sa vie d'élue c'était 100 % de son temps. C'est clair, la place des femmes en politique, c'est important ! *« C'est bien de permettre à mes enfants de se rendre compte que l'on peut être engagée, active, pleinement investie et adorer son activité. Si l'on veut que les femmes accèdent à des responsabilités, il faut un rééquilibrage entre l'investissement des papas et des mamans dans la famille. »* Ce qui est mis en pratique au sein de son propre foyer.

Le rôle méconnu des sénateurs

Dans les coulisses de la vie publique, les sénateurs jouent un rôle souvent méconnu mais essentiel. Élus au suffrage universel indirect, ils incarnent la voix des territoires au sein du Parlement. Pour les élus locaux, les sénateurs sont des partenaires stratégiques. *« C'est un mandat de parlementaire, complète le sénateur Patrick Chaize. Mais lorsque l'on entend ce mot, on pense à l'Assemblée nationale et aux députés, alors que le Parlement c'est bien l'addition des deux Chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. »* Élu en 2014 et renouvelé en 2020, Patrick Chaize (membre du groupe Les Républicains), est le sénateur de tous les Aindinois, comme l'est également la sénatrice Florence Blatrix Contat (membre du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain).

Ardent défenseur de l'échelon local, Patrick Chaize est particulièrement attaché aux sujets de l'économie, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, du développement durable, ainsi qu'à l'ensemble des questions sociétales. À Paris du mardi au jeudi, le parlementaire précise qu'au Sénat, on travaille en commission thématique. Ses permanences parlementaires sont les lundi et vendredi.

Le samedi et le dimanche, en fonction de l'actualité et des invitations, il est sur le terrain, dans l'Ain. Animé par le sujet du numérique, le président de l'Avicca (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel) il se plaît à dire que, d'une certaine manière, les sénateurs « *sont des généralistes* ». Par leur expérience et leur réseau, ils apportent un éclairage national aux problématiques locales.

Quant à Florence Blatrix Contat, élue sénatrice fin septembre 2020, elle est membre de la commission des finances et secrétaire de la commission des affaires européennes. « *Tout a commencé par un engagement tout à fait local*, explique la sénatrice. *Je pense d'ailleurs qu'il est important d'avoir été élue locale avant d'être parlementaire.* » Pour cette élue qui entretient une appétence pour les chiffres, le mandat de sénateur est passionnant : « *Par nos propositions de lois, nous pouvons agir sur le quotidien de nos concitoyens. Lors du dernier budget nous avons, par exemple, obtenu qu'il n'y ait pas de suppression de postes dans l'Éducation nationale.* »

Retrouvez le dossier complet dans notre [magazine ECO de L'Ain du 2 octobre 2025 >>](#)
